

V. Foulon

Tél. 032 853 23 27
2065 Savagnier

Lundi-Mardi	7h00-12h00 / 17h00-19h00
Mercredi	7h00-12h00 / 17h30-19h00
Jeudi-Vendredi	7h00-12h00 / 17h00-19h00
Samedi	7h00-12h00 / 18h00-19h00
Dimanche	7h30-10h00 / 18h00-19h00

www.laiteriedesavagnier.ch



LE CHAUMONNIER

MÉMENTO



JOYEUX NOËL ET HEUREUSE ANNÉE 2017

TEXTES ET ANNONCES, DERNIER DÉLAI POUR LE PROCHAIN CHAUMONNIER :
11 FÉVRIER 2017

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT PUBLIC DE CHAUMONT
Paraissant 4 fois par an 4ème trimestre 2016 n°151

Rédaction : Daniel Wicki, 2067 Chaumont, tél. 032/753.64.38
info@chaumont-neuchatel.com
www.chaumont-neuchatel.com

Impression : SIP, 2067 Chaumont

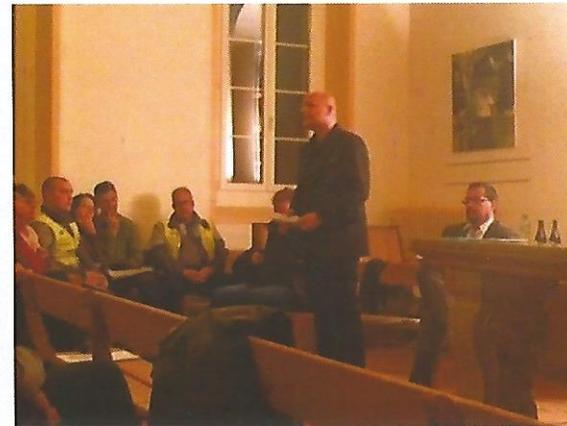
SÉANCE D'INFORMATIONS ET D'ÉCHANGES, À PROPOS DE CHAUMONT

Cela faisait déjà quelque temps que le SIP prévoyait une rencontre entre les habitants de Chaumont et des représentants des conseils communaux des communes de Neuchâtel, de Val-de-Ruz et d'Enges

Nous avons ainsi eu l'honneur d'accueillir, le jeudi 3 novembre à la Chapelle de Chaumont, en présence de nombreux Chaumonniers :

- Monsieur Claude Gisiger, Président de commune d'Enges
- Monsieur Olivier Arni, Conseiller Communal de la commune de Neuchâtel
- Monsieur Cédric Cuanillon, Conseiller Communal de la commune de Val-de-Ruz

Étaient également présents Mme Nadia Ieronimo, Responsable du Service des domaines, et Monsieur Jan Boni, Chef du Service des forêts de la Ville de Neuchâtel.

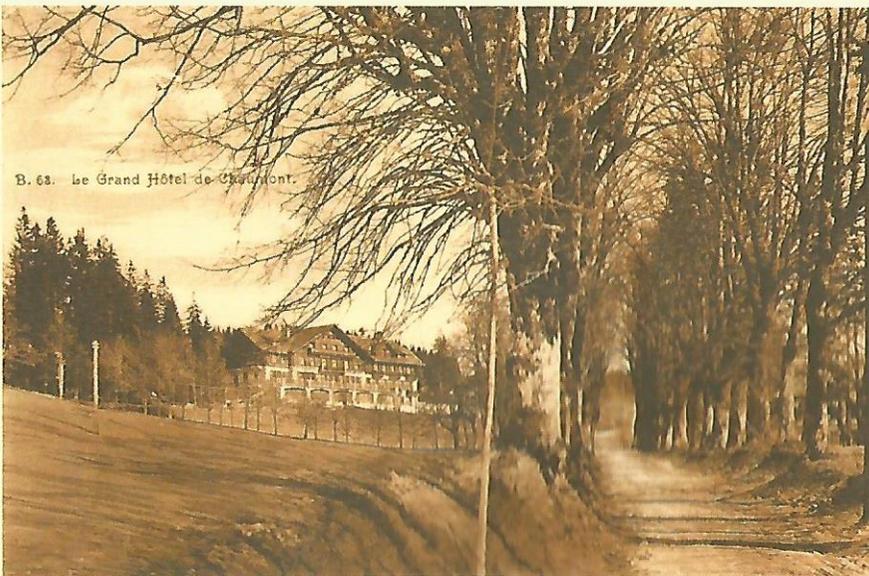


Après une introduction, qui a permis à chacun des intervenants d'exprimer sa vision de Chaumont, la parole a été donnée aux Chaumonniers afin qu'ils puissent, à leur tour, exposer leurs inquiétudes, leurs attentes et leurs souhaits.

De nombreux sujets ont été abordés, dont nous donnons ci-après un aperçu non exhaustif.

Gestion des routes : l'ordre de priorité des réfections de routes avec un besoin urgent au-dessus du collège, au Chemin du Signal ainsi que sur le tronçon Savagnier-Chaumont, le salage ainsi que le gravillonnage, les raisons de la limitation à 50km sur la route de Chaumont-Enges, l'éclairage public

Téléphonie et communication : la dépose de la fibre optique par Vidéo 2000, les problèmes de couverture désastreuse pour la téléphonie mobile



Ecole et transports publics : le futur de l'école, la demande de mise en place d'un transport en commun entre le Grand-Chaumont, l'école et le funiculaire ainsi que de pouvoir bénéficier d'un Noctambus

Aménagements divers et tourisme : le phare de Chaumont, les déchets et feux sauvages le long du chemin des Crêtes et autres lieux, l'aménagement des parcours de tourisme pédestre, les arbres qu'il est prévu de planter contre en dépit de l'avis général, l'avenir du Grand Hôtel et du Home Bâlois, l'aménagement de zones pour des entreprises, la signalétique des noms de rues et des plaquettes de numérotation des bâtiments, la tour du Signal qui n'est pas mise en valeur, l'état des bancs publics. A ce propos, l'entreprise forestière « Rinaldi père et fils » s'est engagée à offrir trois à quatre bancs à Chaumont, ce qui a été largement applaudi.

La soirée s'est terminée par un généreux apéritif offert par la Ville de Neuchâtel, permettant ainsi, jusqu'à une heure bien tardive, de poursuivre les discussions dans un cadre des plus convivial.



La SIP tient à remercier chacune des personnes présentes et en particulier les représentants de nos Autorités, pour le temps qu'elles ont consacré au bon déroulement de cette soirée.

Les différents points abordés seront repris dans les prochaines éditions du Chaumonnier.

Daniel Wicki

Bureau : Trois-Portes 35, Ntel

Atelier : Côte 14, Ntel

R. + F. Götz
Peinture Sàrl

Tél et fax : 032/730 55 25

e-mail : rfgoetz@net2000.ch

HIVERS RUDES, QUELQUES CONSEILS ET RAPPELS

Afin de limiter les dégâts, il est recommandé de contrôler régulièrement les locaux non occupés, voire de tempérer toutes les pièces. Et lors de départs en vacances, de ne pas couper le chauffage.

Vous avez aussi la possibilité de couper l'arrivée générale d'eau et de vidanger les conduites. Il ne faut pas oublier de vidanger les conduites externes, robinets de jardin, fontaines ou toutes autres amenées d'eau.

Ces recommandations sont d'autant plus importantes pour les propriétaires de chalets et de maisons inoccupés durant ces périodes froides, afin d'éviter des dégâts forts coûteux.

Daniel Wicki

Souvenirs 2016

Photos de l'école de Chaumont.

Les élèves ont participé au cortège de la Fête de la Jeunesse.



Société d'Intérêt Public de Chaumont

PV de l'Assemblée générale 2016

Le 27 octobre 2016 s'est tenue à la Chapelle de Chaumont l'assemblée générale annuelle de la SIP. La bienvenue a été souhaitée aux 27 personnes présentes ayant répondu à l'invitation, 3 personnes étaient excusées. La séance s'est déroulée dans une ambiance animée et constructive.

Dans son rapport, le comité a passé en revue les événements qui ont marqué la vie sur notre montagne durant l'année écoulée. C'est avec regret que nous vous avons annoncé une dizaine de décès et malheureusement aucune naissance.

La fête de Chaumont combinée cette fois avec la course Cressier-Chaumont organisée par Sport-plus était une première. Malgré le temps exécrable de cette période avec un terrain détrempé, tout a bien fonctionné.

La fête du 1^{er} août, organisée par Lyse et son équipe a aménagé une démonstration de bûcheronnage de Marc Rinaldi ainsi qu'un magnifique feu confectionné de rondins entrecroisés.

Une rencontre avec le chef de la Voirie Monsieur Verguet et notre comité nous a permis d'être mieux informés des travaux de déneigement par la Ville. Suite à cette rencontre, la sécurité sur la route de Chaumont a été améliorée par l'installation de barrières de sécurité à la hauteur de Mi-Côte et la mise en place de bornes fixées le long de la route.

Le comité de la SIP a été élu par applaudissement, il est actuellement composé des personnes suivantes : Mmes Anne-Laure Bonnet, Nathalie Gatschet, Keturah Gorospe, MM. Mirko Kipfer, Daniel Wicki, Blaise-Alain Junod, Bruce Gorospe et Michel Du Bois, les 8 habitent Chaumont.

Remarques, questions de l'assemblée et discussions :

Mirko Kipfer donne des précisions pour la séance du 3 novembre, organisée avec les représentants des 3 communes. Il est nécessaire de faire de la publicité pour attirer du monde à cette séance. Il sera demandé à nos autorités de préciser dans quelle direction ira Chaumont. Le public aura l'occasion de poser toutes les questions oralement ou par écrit aux autorités des 3 communes. Pour faciliter le parcage des nombreux véhicules attendus, Pierre Hobi indique qu'il organisera, en accord avec la police, une signalisation adéquate.

Concernant le réseau de **fibre optique de Vidéo 2000**. Avec l'ouverture de la route suite à l'accident de la conduite de gaz, **Michel Du Bois** signale qu'il a contacté Vidéo 2000 dans l'idée de prolonger la fibre jusqu'au collège. Suite aux coûts semble-t-il élevés (moitié de la fouille), malgré l'existence d'un tube déjà en place, il est répondu que cette variante, trop chère pour le peu d'abonnés possibles, a été abandonnée.

Pour le réseau de **Swisscom, Mirko Kipfer** constate la même réaction, les opérateurs des réseaux fixes ne sont pas intéressés financièrement à agrandir le réseau pour une densité de population relativement faible telle que celle de Chaumont. Pour le **réseau mobile**, une antenne bien placée améliorerait la couverture qui est actuellement catastrophique.

Ces jours, une lettre-pétition de **Marc Tosetti**, signée par plus de 100 personnes, va dans ce sens.

Irrespect de la nature - Pierre-Pfund a pris contact avec le service du Conseil d'Etat. Il y a toujours plus de saleté, ordures, beaucoup de ronds de feu, etc...Partout c'est le même problème qui est constaté. Au Pré-Louiset c'est la même chose, ainsi qu'au Creux-du-Van.

P. Pfund signale qu'il demande à être payé pour l'entretien des chemins autour de chez lui. Faire intervenir la police ? Sur chemin privé, on est démunis !

Sécurité des piétons au-dessus du Collège - Raymond Furrer propose de mettre une ligne jaune ou des piquets lors de la réfection de ce tronçon. On fait remarquer que les piquets empêchent de croiser. La largeur pour le passage de véhicules agricoles doit être maintenue. **Pierre Pfund** propose de nommer un **ombudsman** pour représenter Chaumont vis-à-vis des autorités. Il est prêt à essayer pour un an. La Ville aime avoir le contact avec des associations, dont la SIP. La SIP peut aussi déléguer quelqu'un pour une charge particulière.

Les arbres - Pierre Pfund confirme que les arbres existants au sud de la route ne sont pas malades, qu'il est ridicule de planter 24 arbres décoratifs qui vont boucher la vue pour un montant de Fr. 100'000.- ! Les échappées ne doivent pas être supprimées ! Selon P. Pfund, un contact avec Me Zen Ruffinen est en cours.

Pierre Hobi complète la situation en proposant de faire poser des lampadaires le long du chemin piétons. Cet avis est contesté par **Jean-Michel Borel** et d'autres qui admirent le ciel nocturne de Chaumont, dépourvu d'éclairage polluant.

Les bancs et la poubelle ont disparu, **Michel Du Bois** insiste pour une remise en place de ce matériel.

Sandrine Furrer trouve qu'il serait très utile de mettre en place un système de transport d'enfants (...qui coûterait moins cher que les arbres...). Une lettre est envoyée aux conseillers des 3 communes.

Plaquettes de numéros des maisons - Mme Flühmann fait remarquer la confusion avec les numéros rouges, qui ont une utilité pour les pompiers mais pas pour l'adressage postal, et la fréquente absence de plaquettes bleues. La commune de Val-de-Ruz distribue-t-elle des plaquettes de numéros bleus pour les maisons ? Ce problème sera réglé après la séance du 3 novembre.

Frédéric Coulet demande qui dégage les hydrantes du Chemin du Réservoir qui sont sur domaine privé. Il est indiqué que dans ce cas le déblaiement reste privé.

Le comité de la SIP **remercie** avec les applaudissements de l'assemblée, notre ami cuisinier **Jean-Jacques Grisel**, pour la parfaite organisation et maîtrise des repas confectionnés toute la journée de la fête de Chaumont.

La séance est levée à 21h45, suivie du verre de l'amitié offert par la SIP.

Pour le comité, Michel Du Bois


Ani'Croc
Alimentation et accessoires
pour animaux
 *Rue F.-Soquel 6*
2053 Cernier 
Tél : 032 852 06 34
Possibilité de livrer à domicile



UN CHAUMONNIER TALENTUEUX

BENJAMIN BURKHART

MEMBRE DU CADRE DE RELÈVE DE SWISS-SKI

C'est dans le journal Vivre la ville du mercredi 31.08.2016, par l'article écrit par Anne Kybourg, que ceux qui ne connaissent pas Benjamin ont pu faire sa connaissance. Agé de 16 ans, il a décroché sa sélection pour intégrer le Centre national de performance de ski alpin à Brigue pour la saison 2016/2017. Pour obtenir cette sélection, il lui fallait 4 point, mais il n'en avait que 3. Cependant, sur recommandation, il l'a finalement obtenue.



Photo: Stefano Iori

C'est désormais à Brigue en internat qu'il est scolarisé. Il s'entraîne environ 16 heures par semaine en été, plus 40 jours de pratique de ski sur les glaciers de Zermatt et Saas Fee. Pour pouvoir participer aux courses, il sera quasiment dispensé d'école de décembre à mars.

Son but est de rester parmi les meilleurs au Centre national de Brigue. Il vise une admission dans le cadre C, B, voire A de Swiss-Ski. Son rêve est de courir un jour en Coupe du monde.

Mais avant ce départ pour Brigue, Benjamin a suivi un cursus sport-études. Il a passé cinq ans au Centre régional de performance du Giron jurassien dans l'équipe de Dimitri Cuche dont Benjamin dit qu'il est l'entraîneur qui a le plus marqué son style et sa mentalité de skieur.

Une saison de ski ne demande pas que des sacrifices, mais aussi une recherche de sponsors. Pour la saison 2016/2017, c'est un budget total de 38'500 francs qu'il faut réunir, dont une partie est prise en charge par Swiss-Ski et d'autres associations. L'équipement coûte 10'000 francs. C'est l'achat de six paires de ski pour le slalom et le slalom géant, la location de quatre paires de ski pour la descente et le super G, ainsi que les farts, les bâtons, les souliers et les gants. 15'000 francs pour les entraînements, les camps, l'accès aux glaciers, les déplacements, l'hébergement et les divers frais d'inscriptions. Et pour finir 13'500 francs pour l'internat à Brigue et l'abonnement général.

Benjamin a élaboré un projet de collecte de fonds qui est en ligne via la plateforme www.ibelieveinyou.ch

Daniel Wicki

Travaux routiers incompris, analyse d'ensemble.

Certes, d'année en année, la Ville entretient la route de Chaumont. En 2016, des éléments de sécurité ont été ajoutés. Aujourd'hui, en aval du collège, l'endroit est beau mais on s'accorde à dire qu'il n'y n'était pas nécessaire de refaire ce tronçon. Il y avait beaucoup plus pressant ailleurs, par exemple le chemin du Signal dans sa totalité et, depuis le collège, en amont jusqu'au dépôt Rinaldi. On a le sentiment que le denier public n'est pas toujours utilisé à bon escient. On ne comprend plus certaines décisions. Tout en 10 images.



Photo 1 : Le détournement par le Signal a occasionné bien des désagréments. Prévus sur 3 semaines en juillet, les travaux seront finalement achevés le 21 septembre. Fête des vendanges oblige, les Services de la Ville n'ont pas le temps de monter pour enlever les panneaux. Las, un automobiliste ouvrira lui-même la route !

Photo 2 : Pour créer de la place afin de planter 24 arbres d'alignement, on a entièrement démoli le trottoir qui était en parfait état et reconstruit exactement le même 3 m. à côté. A terme, on veut remplacer l'alignement du Sud de la route. A Chaumont, on estime qu'il n'est pas nécessaire de remplacer cet alignement et encore moins d'ajouter 24 arbres décoratifs très coûteux. La forêt est déjà envahissante. Avec le temps, certains alignements deviennent encombrants et parfois dangereux pour la circulation routière.





3

Photo 3 : Le 4 août, à cet endroit, une machine à crevé la conduite de gaz non conforme en sa profondeur. Nous en avons déjà parlé. Une quantité énorme de gaz s'est échappée, formant un nuage au sol. Si le gaz s'était enflammé, l'endroit aurait vécu l'enfer. On a frôlé la catastrophe.



4

Photo 4 : Le 10 septembre, la presse parle de ce chantier controversé.



5

Photo 5 : Conséquences de la mise en conformité de la conduite de gaz, le talus Sud de la route a dû être modifié. La pente est abrupte.



6



7

Photos 6 et 7 : Le 13 septembre, incident sans danger à cet endroit. Une grosse conduite cède au passage d'une machine. Il faut couper l'eau, creuser et poser un manchon. De nombreux ménages se retrouveront sans eau mais l'intervention a été rapide et efficace.



8



9

Photo 8 et 9 : Pour remettre la conduite de gaz en conformité, on a ouvert la route sur toute sa longueur puis raccordé un câble sous tube. En bonne logique, ce fut l'occasion de poser un tube vide de réserve, prévoir le futur jusqu'au collège (par exemple, la fibre optique). Quelques tubes non utilisés étaient déjà sur place. Les emboîter est un jeu d'enfant. Une discussion s'engage mais on ne trouve pas de terrain d'entente. La route est refermée sans tube de réserve et ceux en surnombre sont jetés. Ce genre de scénario n'est pas nouveau dans le canton. A quand l'ouverture d'une nouvelle fouille sur ce tronçon neuf de Chaumont.



10

Photo 10 : Nous sommes sur la route qui devrait être réparée l'an prochain, au-dessus du collège. Là aussi, il faudra faire attention à la profondeur de la conduite de gaz. Elle devrait être au moins à 80 cm.

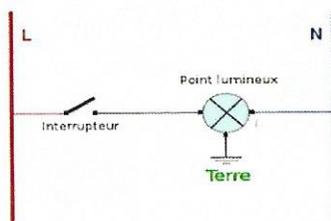
Pierre Pfund

Cours de Pierre Pfund sur l'électricité, suite et fin

Eclairage et interrupteurs

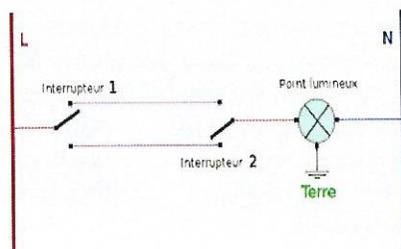
Il y a divers systèmes pour l'éclairage et les interrupteurs. On se penche sur deux schémas très courants.

Fonctionnement d'un seul interrupteur pour une lampe



Pour allumer ou éteindre, on boucle ou on coupe le circuit en activant l'interrupteur. Plus simple, tu meurs ! Le fil qui relie l'interrupteur à la lampe (au centre de l'image) n'est autre que la Phase (L). En fait, dans les installations d'éclairage, on ne le nomme pas Phase mais "Retour". Sa couleur est distincte, ce qui évite des croisements lors du montage.

Fonctionnement de deux interrupteurs pour une lampe



Par commodité, il est très courant d'avoir deux interrupteurs pour une seule lampe. Ce système se nomme "Va-et-vient".

-Les interrupteurs 1 et 2 sont chacun munis d'une **bascul** sous le bouton poussoir. Il y a **2 fils entre les interrupteurs**.

-Observez le schéma, il est subtil : Que ce soit sur l'interrupteur 1 ou l'interrupteur 2, en actionnant la bascule, vous bouclez ou vous coupez forcément le circuit. Donc, vous allumez ou vous éteignez forcément.

Fusibles

Le rôle du fusible est de couper le circuit électrique en cas d'accident. S'il y a surintensité (trop de charge) ou court-circuit, son filament intérieur fond rapidement et coupe le courant. Ci-dessous, les fusibles que nous connaissons depuis des décennies. Ce matériel est en voie de disparition mais de très nombreux immeubles en sont encore équipés.



Aujourd'hui, les anciens fusibles sont remplacés par des technologies beaucoup plus efficaces capables de protéger non seulement les biens mais aussi les personnes. Ce sont les **Disjoncteurs différentiels et (ou) les Interrupteurs différentiels** appelés couramment FI, STOTZ, DDR, etc. Interrupteur et Disjoncteur ne sont pas forcément de technologie identique et peuvent jouer des rôles différents. C'est un peu complexe. On ne s'y attarde pas. Penchons-nous simplement sur le système de protection des personnes :

Si les installations sont en ordre, que l'on tire beaucoup d'ampères ou pas, il n'y a pas de différence de circulation du courant entre les phases et le Neutre (différence de potentiel). Il y a équilibre, tout va bien. Si, pour une raison quelconque (contact humain, court-circuit ou autre), une perte se produit, le disjoncteur va le détecter. Si cette perte atteint 30 millièmes d'ampère (ce qui est infime) le disjoncteur va couper sans tarder. 30 milliampères (30 mA) est encore supportable pour un être humain. Simultanément, ces engins peuvent aussi réagir en cas de surintensité (si trop de courant est tiré). Les disjoncteurs sont généralement équipés d'un Testeur (bouton T). Il n'est pas mauvais d'enfoncer de temps en temps ce bouton pour faire travailler le système. Les appareils se réarment en soulevant simplement une tirette. Il n'y plus de fusible à changer !



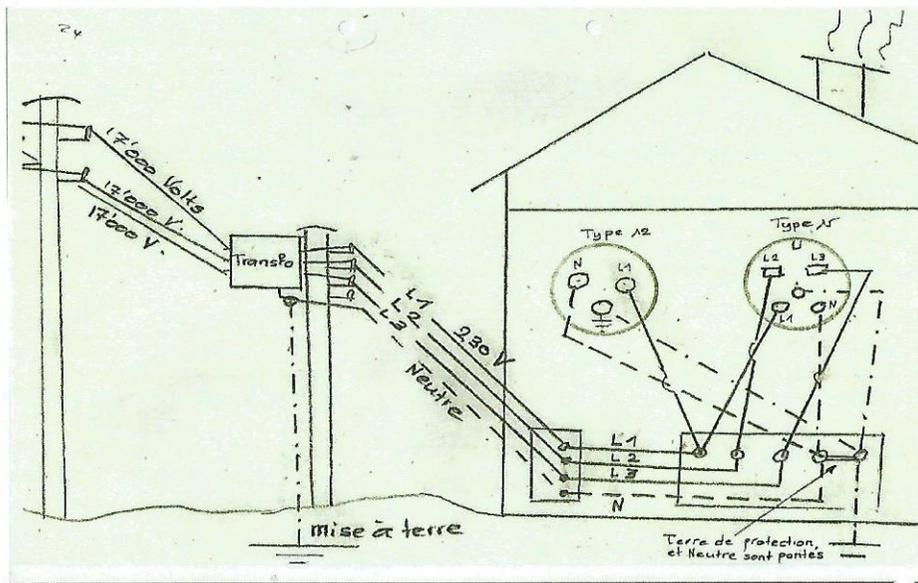
Petit exercice final de mémorisation

Ci-dessous, votre maison avec 2 prises que vous connaissez maintenant :

-A gauche en haut **type 12** Monophasée (**1 phase**, 1 Neutre, 1 Terre).

-A droite en haut **type 15** Triphasée (**3 Phases**, 1 Neutre, 1 Terre).

Faites comme si vous étiez de l'électricité. A partir de gauche en haut, suivez attentivement tous les fils. Venant de très loin, d'une centrale quelconque en Suisse ou en Europe, vous arrivez en 17'000 Volts sur les poteaux du quartier, vous traversez le transformateur qui vous réduit à 230 Volts, vous entrez dans la maison en passant par les tableaux et divers fusibles puis vous êtes dérivés pour atteindre les prises. En regardant les prises de face, retenez l'emplacement des 3 Phases (L1, L2, L3), du Neutre (N) et de la Terre de protection



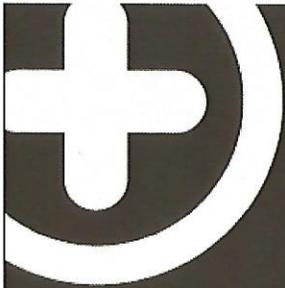
Voilà, le cours est terminé. Il a été publié dans nos 6 derniers périodiques, numéros 145 à 151.

Comme promis, ce cours sur l'électricité engendrera un concours qui permettra au gagnant d'emporter CHF 200.-- en liquide, offerts par **Pneus Service Chaumont**. Le concours comportera 24 questions faciles, à cocher.

Les modalités, les règles et le concours seront publiés dans le prochain périodique qui paraîtra en mars-avril 2017. Il faudra me le retourner par courrier postal. J'espère que vous aurez eu du plaisir à me lire mais surtout, que vous aurez retenu quelques éléments de base. Tel était le but. Il est toujours utile d'avoir des connaissances élémentaires en électricité. Si vous avez des questions, je suis à votre disposition. Merci à vous tous, chers lecteurs du Chaumonnier".

pi.pfund@bluewin.ch

Pierre Pfund, 2067 Chaumont, 032 753 24 37



pharmacieplus
de l'orangerie

dr. antoine wildhaber
2000 neuchâtel
t. 032 725 12 04
www.orangerie.ch

Nécrologie

Chère famille,

C'est avec consternation que j'ai appris le décès prématuré de Raymond. Je me souviens nettement du jour où Numa l'a amené à Rosemont. Il était alors un petit garçon timide qui se cachait derrière les arbres pour passer inaperçu. Puis peu à peu il s'est apprivoisé pour suivre ses parents à la lourde tâche épuisante de faucher, retourner, laisser sécher le foin. Toute la famille travaillait d'arrache-pied. Si ma mémoire est bonne il y avait aussi des amis qui se joignaient à l'équipe laborieuse. Le bruit du tracteur coiffait cette ruche en effervescence. Si les nuages menaçaient dans le ciel, le rythme s'accélérait. Il fallait rentrer la récolte le plus vite possible et ...sèche. Dans la vie, la roue tourne. Numa est devenu le doyen et Raymond lui a tout naturellement succédé. Je tremblais en le voyant "attaquer" le talus vertigineux d'à côté. Il me faisait amicalement signe sans savoir que je



Raymond en compagnie de mes enfants

guettais le moindre incident dangereux. Les années ont passé, mon chien m'a quitté et Chaumont est devenu plus silencieux presque désert. Jamais je n'oublierai le petit coup de klaxon lorsque je voyais au loin Raymond, campé sur son siège, la tête tournée pour diriger prudemment son "engin" agricole qui me paraissait énorme.

Numa bossait et carburait "à la petite bleue". Raymond préférait une bière bien fraîche. Aujourd'hui je reforme doucement le livre d'images, d'anecdotes et qui contient tant de souvenirs de beaucoup de chaumonniers qui sont partis mais qui restent dans mon cœur.

Adieu Raymond que ta vie divine soit le symbole de ton repos éternel.

Marie-José Montandon

PAROISSE

CULTES À LA CHAPELLE

**Dimanche 18 décembre 2016 à 11h15, culte de Noël
avec la participation du Chœur mixte de Chaumont**

Dimanche 15 janvier 2017 à 11h15

Dimanche 19 février 2017 à 11h15

Dimanche 19 mars 2017 à 11h15

Dimanche 23 avril 2017 à 11h15

Dimanche 21 mai 2017 à 11h15

CULTES À LA CHOMETTE

Mardi 20 décembre 2016 à 14h30, culte de Noël

Mardi 31 janvier 2017 à 14h30

Mardi 7 mars 2017 à 14h30

Mardi 4 avril 2017 à 14h30

MESSE À LA COUDRE CHAPELLE SAINT-NORBERT

Les samedis à 18h00 messe paroissiale

**Les dimanches à 17h00 messe en latin selon le rite ancien pour tous
les catholiques du canton**